

COMMUNE DE BOURLON
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 12 AVRIL 2019

**PRESENTS : MM BOYER– CARPENTIER - LEROUGE – BRUEZ – LAUDE – COQUART - MASSON
MMES LAGEAT - CATTIAUX– CACHEUX – DIETRE – MERESSE – MANGO**

ABSENT : M LECHAPTOIS

M. BRUEZ a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Les membres du Conseil Municipal approuvent le compte-rendu de la réunion du 8 mars 2019

1°) Budget primitif 2019

- **Etablissement du budget : sections de fonctionnement et d'investissement**

Le budget est adopté à l'unanimité, il s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 044 889,33 € en fonctionnement.

La partie investissements s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 053 291,69 €

A noter que l'attribution d'un fonds de concours sera sollicitée auprès de la Communauté de Communes Osartis-Marquion dans le cadre du remplacement des menuiseries de l'école Victor Hugo.

- **Vote des taux des impôts locaux**

Sur proposition de M. le Maire le Conseil vote les taux suivants

Taxe habitation	11,90 % taux inchangé
Taxe foncière bâti	14,96 % au lieu de 15,96%
Taxe foncière non bâti	50,25 % au lieu de 52,25%

Les taux du Foncier Bâti et Non Bâti sont votés à la baisse en raison de l'augmentation des taux intercommunautaires du fait de la fusion des communautés de Communes Osartis et Marquion.

Cette fusion se traduit également par une augmentation de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui se poursuivra jusqu'en 2022.

Compte tenu de la disparition annoncée de la Taxe d'Habitation il n'y a pas lieu de modifier le taux de cet impôt.

Cette baisse des recettes communales est un moyen de préserver les usagers des conséquences des hausses des autres collectivités, le souci principal étant de ne pas aggraver la pression fiscale des administrés.

- **Vote des subventions aux associations :**

Anciens Combattants (39-45 et A.F.N.)	450 €
Association Sportive de Bourlon (Football)	4 500 €
Associations Sports et Loisirs	500 €
Bourlon Histoire et Collection	500 €
Comité des Fêtes	3 500 €
Ecole publique (COOP)	400 €
La Clé des Chants (Chorale)	500 €
Les Donneurs de Sang Bénévoles	150 €
Les Mômes de l'Ecole Victor Hugo	1 000 €
Mémoire et Patrimoine de Bourlon	700 €
Rock in Bourlon	2 000 €
ASOR (Journée Armée Jeunesse)	800 €
Assoc. Départ. des A.C. Résistants du Pas de Calais	40 €
Association de prévention routière	50 €
Centre de recherche sur le cancer	50 €
Institut Pasteur de Lille	40 €
Nouveau Planning Familial du Cambrésis	50 €
PEP 62 - Action sociale individualisée	50 €
Secours Populaire Français	40 €
Total	15 320 €

- **Vote des participations obligatoires :**

AEP Saint Joseph - maternelle (60 € x 17 élèves)	1 020 €
AEP Saint Joseph - élémentaire (280 € x 42 élèves)	11 760 €

2° Elections Européennes du 26 mai 2019

Le planning des permanences est établi et sera envoyé aux personnes concernées

3°) Questions diverses :

- Ecole Victor Hugo : Contrairement à l'hypothèse de fermeture d'une classe à la rentrée de septembre 2019 dont M le Maire avait fait part aux membres du conseil lors de sa dernière réunion, une nouvelle estimation des effectifs permet de penser que cette fermeture n'aura pas de lieu.
- Accès au secrétariat de Mairie : demande d'installation d'une main-courante

Fin de la séance à 21 heures.